



COMMUNE DE LOCON
PROJET EDUCATIF TERRITORIAL
2020 – 2023

S'ÉPANOUIR ENSEMBLE

INTRODUCTION

Le projet éducatif traduit l'engagement de la commune de Locon, ses priorités et ses principes. Il est formalisé par ce document et fixe des orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre pour les trois prochaines années (2020-2023).

Il définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui dirigent et animent les centres de loisirs sans hébergement et précise les mesures prises par la personne physique ou morale organisant l'accueil pour être informée des conditions de déroulement de celui-ci. Il s'agit d'un projet qui vise à favoriser la continuité de l'action.

Ce projet permet :

- aux familles de mieux connaître les objectifs de la commune de Locon à qui elles confient leurs enfants et de confronter ces objectifs à leurs propres valeurs et/ou attentes,
- aux équipes pédagogiques de connaître les priorités de l'organisateur et les moyens que la commune met à leur disposition pour mettre en œuvre ses objectifs,
- aux fonctionnaires sous l'autorité des ministres chargés de la jeunesse et des sports de repérer les intentions éducatives développées dans chaque accueil.

PRESENTATION DE LA COMMUNE

1 Sa population

Sa population de **2 465 habitants** au 1^{er} janvier 2020, est en progression (+ 4.10 % entre 2013 et 2020 selon les données INSEE). Elle se caractérise par une forte proportion de couples avec enfants (39.2 % des ménages) et une population conséquente de jeunes de 0 à 17 ans (22 % de la population)

- Enfants moins de 2 ans inclus : **62**
- Enfants de 3 à 5 ans inclus : **73**
- Enfants de 6 à 9 ans inclus : **132**
- Enfants et adolescents de 10 ans à 16 ans inclus : **249**

2 Les établissements scolaires

Depuis septembre 2018, l'école maternelle et l'école élémentaire ont fusionné. La commune de Locon compte donc une école publique dénommée « Ecole Louis Blaringhem ».

Nombre total d'enfants scolarisés dans l'école 2019-2020 :

- En maternelle : **73**
- En élémentaire : **105**

Il est à noter que l'école a subi une fermeture de classe à la rentrée scolaire 2019-2020.

3 Les espaces accueillant des activités périscolaires et extrascolaires

Les structures de la petite enfance

En 2020, nous recensons plus 135 enfants âgés de 0 à 5 ans inclus, dont la 62 de moins de 2 ans inclus. Outre l'accueil de loisirs d'été sans hébergement qui offrent une possibilité de garde pour les enfants scolarisés dès 3 ans, la commune ne possède pas d'un service de proximité pour les tout-petits. Cependant, la commune dispose d'un réseau d'assistantes maternelles conséquent qui permet de compenser partiellement à cette absence de service.

L'accueil périscolaire

Un service de garde d'enfant avant et après l'école est mis en place, avec une pause méridienne. Ces temps périscolaires sont organisés sous forme de « garderie », gérée par le personnel communal.

Il est à noter qu'un espace garderie a été aménagé dans une classe à la rentrée scolaire 2019-2020.

La cantine scolaire

Un service de repas est proposé le midi par la commune. La fréquentation des enfants est conséquente. Le nombre moyen de repas journalier est de **125**.

L'accueil de loisirs sans hébergement

La commune sous-traitait l'accueil de loisirs d'été sans hébergement. Cette sous-traitance n'est pas concluante. La commune va reprendre dès l'été 2020 sa gestion en direct.

④ Forces et faiblesses de la commune

Les forces en place

- La commune a fait de la jeunesse une de ses priorités dans son projet municipal 2020-2026,
- La commune dispose d'un tissu associatif riche et dynamique et reconnu par les élus et les Loconoïis,
- La commune a engagé un partenariat riche et complémentaire avec l'équipe éducative et l'association des parents d'élèves.

Les faiblesses en place

- La concurrence importante sur le secteur des loisirs,
- L'essoufflement de l'accueil de loisirs d'été sans hébergement,
- L'accueil de loisirs sans hébergement se limite à la période estivale,
- La commune ne dispose pas d'espaces dédiés à l'enfance et à la jeunesse,
- L'offre en équipement sportif n'a pas évolué depuis bien longtemps,
- La commune n'est pas adhérente à un Relais Petite Enfance.

⑤ Les enjeux éducatifs et de citoyenneté sur la commune

- Apporter de nouveaux besoins en termes d'accueil de loisirs sans entrer dans une logique de consommation,
- Donner du sens aux jeunes pour qu'ils s'investissent et s'impliquent dans une démarche de projet,
- Travailler sur le vivre ensemble, les solidarités et l'éco-citoyenneté pour construire un citoyen de demain épanoui, afin de répondre à des problématiques d'incivilités, parfois relevées,
- Apporter des réponses aux familles monoparentales et aux jeunes parents travaillant loin de leur domicile, qui se retrouvent en difficulté pour faire garder leurs enfants.

⑥ Les valeurs portées par la commune

- Accompagner l'enfant ou l'adolescent dans sa construction,
- Cultiver l'ouverture au monde pour une recherche de mixité,
- S'inscrire dans une perspective de coéducation.

- Développer le vivre ensemble par des actions de solidarité

INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS GENERAUX

Les jeunes sont l'avenir de notre commune. Aussi est-il essentiel de leur donner toutes les chances de s'y épanouir et d'y réussir. La commune affirme sa volonté de poursuivre et de renforcer les actions en direction de la jeunesse.

① Favoriser l'épanouissement de l'individu

- *Permettre à l'enfant et à l'adolescent de vivre son temps de vacances*
 - Veiller au respect des rythmes de vie de chacun,
 - Proposer des temps de récupération où le jeu, la détente, la rencontre et la convivialité sont présents,
 - Proposer un cadre de vie de qualité en accueillant les enfants de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité,
 - Adhérer au Relais Petite enfance en concertation avec les assistantes maternelles,
 - Proposer des activités et des démarches différentes selon les catégories d'âge.
- *Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées et nouvelles*
 - Pratiquer des activités de découverte,
 - Acquérir de nouvelles connaissances, développer sa curiosité.
- *Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant et de l'adolescent*
 - Faire participer les enfants et les adolescents dans les activités et dans la vie quotidienne,
 - Proposer des espaces ou des moments de partage, d'écoute et de participation,
 - Valoriser la prise d'initiative et de responsabilités,
 - Accompagner les enfants et les adolescents dans leurs projets,
 - Accompagner les enfants et les adolescents dans la préparation d'activités en autonomie,
 - Proposer des activités adaptées et évolutives en fonction des âges, des besoins, des souhaits.

② Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne pour le mieux vivre ensemble

L'équipe d'animation sera vigilante sur les comportements et insistera notamment sur des notions fondamentales comme le respect, l'écoute des autres, l'entraide.

Dans le cadre de son apprentissage progressif de la citoyenneté l'enfant participera à la vie du groupe, il aura la possibilité de donner son opinion, de faire des choix, d'agir...

- *Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide*
 - Négocier des règles de vie au quotidien,
 - Inciter la mixité fille/garçon et les passerelles entre tranches d'âge,

- Se respecter soi-même, respecter les autres,
- Proposer des temps d'échanges et de partages,
- Poser des repères sur les modes de proposition et de prises de décision collectives : représentants d'enfants, conseils...
- Favoriser la tolérance et la reconnaissance de la diversité
 - Proposer des activités de solidarité,
 - Proposer des échanges autour de la mixité culturelle et sociale,
 - Développer son sentiment d'appartenance, connaître son identité,
- Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité et développer son esprit critique,
 - Aller à la découverte de différents modes de vie par des rencontres avec les habitants, la rédaction d'un journal,...
 - Sensibiliser à un engagement citoyen.

③ Favoriser une relation de confiance et constructive entre les parents et l'équipe d'animation

L'équipe d'animation doit avoir une attitude professionnelle, des qualités d'écoute et d'attention afin que les parents soient rassurés de confier leurs enfants en toute confiance.

- Favoriser l'implication des familles
 - Inviter les parents lors des restitutions, des expositions, aux spectacles réalisés par leurs enfants,
 - Utiliser les réseaux sociaux comme bulletin d'information,
 - Communiquer auprès des parents en utilisant des supports variés,
 - Considérer les parents en tant qu'usagers mais également en tant que premiers éducateurs de leur(s) enfant(s).
- Accompagner et former les nouveaux animateurs et animateurs stagiaires
 - Construire et proposer une fiche d'accompagnement des stagiaires,
 - Fidéliser l'équipe d'animation.

④ Contribuer à l'éducation au développement durable

Les enfants seront incités à participer au recyclage, au tri des déchets, à la consommation raisonnée des fournitures.

Ils seront amenés à utiliser et aménager les locaux de manière réfléchie en ayant conscience qu'ils sont utilisés par d'autres.

Dans le cadre d'activités différents thèmes concernant la protection de l'environnement seront abordés comme le traitement des déchets, l'écologie, les énergies renouvelables, l'évolution du climat...

- Sensibiliser les enfants à l'écocitoyenneté et au développement durable
 - Proposer des activités liées au milieu naturel, rural et culturel,
 - Proposer des activités d'éducation à l'environnement,

- Proposer des activités liées au goût et des activités physiques diversifiées,
- Favoriser les achats de proximité,
- Respecter les notions d'équilibre alimentaire lors des repas.

5 Renforcer la cohésion sociale

L'équipe d'animation s'efforcera de donner la parole aux enfants et adolescents, de valoriser les participations, l'engagement citoyen.

• Favoriser la démocratie participative

- Proposer aux parents des lieux d'expression pour donner leur avis sur les séjours,
- Inciter à l'élaboration par les jeunes de projets sur les temps de vacances,
- Associer les enfants aux choix des activités, sorties et projets proposés,
- Créer un conseil du centre,
- Proposer des enquêtes de satisfaction.

• Favoriser les liens intergénérationnels

- Créer un réseau de soutien intergénérationnel eu niveau local,
- Proposer des temps d'échanges et de partages, moments pendant lesquels un autre regard peut être porté sur les différences, et des liens sociaux établis,
- Stimuler des centres d'intérêts communs entre personnes âgées, enfants, jeunes.

LES MOYENS MATERIELS, FINANCIERS MIS A DISPOSITION

Les accueils de loisirs fonctionnent dans un premier temps durant les grandes vacances. Une réflexion est engagée pour proposer ce service pendant les petites vacances.

1 Le déroulement des accueils

- Une coordination générale des séjours est assurée par l'équipe de direction,
- Des réunions de préparations et de bilan sont programmées avant et après chaque séjour,
- Durant le fonctionnement des séjours, un suivi est mis en place par l'équipe de direction,
- Les élus effectuent des visites régulières sur chaque site. Une personne d'astreinte est désignée de façon à ce que l'équipe de direction de séjour puisse joindre à tout moment la commune,
- L'équipe de direction dispose d'un dossier regroupant l'ensemble des documents obligatoires mais également des rapports pédagogiques, budgétaires lui permettant d'assurer le suivi du projet dans sa globalité (livret d'accueil, grilles d'évaluation, bilan, fiches techniques).

2 Les moyens matériels

Dans un premier les ALSH seront situés principalement dans les écoles et les équipements sportifs.

③ Les moyens financiers

Le budget et la tarification des ALSH sont fixés par délibération votée par le conseil municipal.

Un budget prévisionnel est établi par centre afin que l'équipe de direction gère leurs activités dans le respect de l'enveloppe financière allouée à l'année. Un tableau de suivi financier est mis à disposition pour chaque centre afin que la comptabilité soit rigoureusement tenue. L'équipe de direction tient son cahier de comptabilité et gère son enveloppe budgétaire de façon autonome.

Les coûts supportés par les familles sont calculés en fonction du quotient familial.

④ Les moyens humains

Des fiches de postes sont rédigées pour les différents métiers et profils qui composent l'équipe d'animation. Les appels à candidature se font via les outils de communication utilisés par la commune.

Le recrutement est confié à la commission municipale en charge de cette délégation ainsi qu'à l'équipe de Direction.

La constitution de l'équipe s'effectue en fonction des motivations, de l'expérience et des conceptions éducatives des candidats.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI DES ALSH

Le projet est évalué et suivi par plusieurs outils

- Des réunions fréquentes avec les élus,
- Des réunions de préparation et de bilan, fréquentes entre l'équipe de direction,
- Des réunions d'information et de bilan avec les parents (en début et en fin de séjour),
- Des statistiques, données chiffrées relatives à la fréquentation, la provenance, le profil et les besoins des familles,
- Des questionnaires de satisfaction distribués aux parents et aux enfants,
- Des restitutions en fin de séjour auxquelles sont conviés enfants et parents,
- Des « fiches types » de bilan à renseigner par l'équipe de direction.